

MOT DU MAIRE



M. a. 9 Marc-André Guertin, maire

Chers concitoyens et concitoyennes,

Je suis fier de vous faire part dans ce bulletin Horizon de nouvelles actions mises en œuvre pour notre Plan climat. Plus que jamais, nous sommes mobilisés. Des chantiers sont en cours pour améliorer les voies de mobilité active et nous prenons des mesures concrètes pour la décarbonation de nos bâtiments. Ces actions témoignent de notre engagement à faire de Mont-Saint-Hilaire une ville plus verte, résolument tournée vers les générations futures.

Nous avons également installé des casiers sécurisés pour les vélos électriques dans le stationnement de la gare, afin de favoriser les transports durables. Après l'offre de Transport à la demande avec exo, cette initiative marque une nouvelle étape de notre partenariat, et nous espérons que vous serez nombreux à faire vos premiers pas vers de nouvelles pratiques écoresponsables. D'ailleurs, dans ces pages, vous trouverez également des informations sur les subventions disponibles pour réduire vos émissions de GES. C'est un geste à la fois qui nous permettra de faire la différence.

Dans cette édition, nous lançons aussi l'initiative « Pleins feux sur nos agriculteurs ». À Mont-Saint-Hilaire, une ville située à 48% en territoire agricole, nous sommes engagés dans une politique nourricière et fiers de mettre en valeur nos producteurs locaux et leur expertise. Bien que l'hiver soit plus calme pour plusieurs d'entre eux, c'est l'occasion idéale pour vous les faire découvrir et vous rapprocher de cette richesse locale.

Enfin, à l'approche de la saison hivernale, je vous encourage à consulter notre programmation loisirs qui vous incitera sans doute à profiter de nos paysages hivernaux et à bouger, pour un mode de vie sain et actif. Abonnez-vous également à notre portail citoyen pour recevoir les alertes de déneigement, un outil pratique pour gérer vos déplacements et vos stationnements dans la rue durant cette période.

Je profite de ce bulletin municipal pour vous souhaiter de très belles Fêtes, en harmonie avec la nature de notre belle ville. Que la nouvelle année vous apporte la paix, la sérénité et l'énergie pour continuer à bâtir un monde plus vert et plus durable.

Joyeux Noël et bonne année 2025!



David Morin Conseiller district 1 david.morin@villemsh.ca



Isabelle Thibeault isabelle.thibeault@villemsh.ca



Gaston Meilleur Conseiller district 2 gaston.meilleur@villemsh.ca



Mélodie Georget Conseillère district 5 de la Seigneurie melodie.georget@villemsh.ca



Claude Rainville Conseiller district 3 claude.rainville@villemsh.ca



Marcel Leboeuf marcel.leboeuf@villemsh.ca

Rédaction et coordination: Services aux citoyens et communications

clic@villemsh.ca/villemsh.ca

© Ville de Mont-Saint-Hilaire / Décembre 2024

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024





@villemsh



villemontsainthilaire

SUIVI DES GRANDS PROJETS





RETOUR SUR LA SAISON DES CÔNES ORANGE Plusieurs grands chantiers terminés!

Réaménagement de la rue Michel

Entre la montée des Trente et la rue Campbell

Réhabilitation de la conduite d'eau potable du tronçon et ajout d'une piste cyclable surélevée.

TERMINÉ

Réfection de la rue Lévis

Entre les rues Fréchette et Vaudreuil

Remplacement des réseaux d'aqueduc et sanitaire, amélioration du drainage et réfection de la fonction et de la chaussée.

TERMINÉ

Réfection de la rue Désautels

Entre le chemin des Patriotes Nord et la rue Provencher

Renouvellement des infrastructures souterraines des rues Désautels (2024), Sainte-Anne et Provencher (2025).

TERMINÉ

Réfection de la conduite principale d'eau potable sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (R-116)

Entre les rues Fortier et du Massif

Remplacement d'un segment d'un kilomètre sur la conduite majeure de 400 mm de diamètre en vue de bonifier le réseau d'aqueduc et diminuer les fuites d'eau potable.

EN COURS

Mobilité active

NOUVELLE DESCENTE SUR LA ROUTE 116

Notre équipe de la voirie a prolongé — par marquage au sol — la piste cyclable existante sur la rue Provencher. Elle se terminait initialement à l'intersection de la rue Gaboury. Le trajet a été tracé jusqu'à l'intersection de la rue Messier où se trouvait un petit espace non aménagé que les citoyens et citoyennes utilisaient pour rejoindre la piste cyclable du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (R-116).

Plus maintenant! Mont-Saint-Hilaire a travaillé fort dans les dernières semaines pour vous aménager une pente douce asphaltée agrémentée de jolis rochers et de nouveaux arbres. Passer de la rue Provencher à la route 116 à vélo ou à pied n'aura jamais été aussi facile et sécuritaire!

Tout comme la piste cyclable sur la rue Provencher, la descente sera déneigée pour en profiter à l'année.





SUIVI DES GRANDS PROJETS





BUDGET PARTICIPATIF Une troisième édition avec un fort taux de participation

Les deux projets gagnants de la troisième édition du budget participatif ont été dévoilés lors de la séance publique du 4 novembre. Il s'agit de Parcours naturel de la montagne et de Illumination du passage vers la gare.

Ces deux projets ont recueilli le plus de votes de la population, avec des pointages totaux de 3 242 et 2 214 respectivement. Le processus de vote a été un grand succès cette année. En effet, cette édition marque le plus haut niveau de participation à ce jour, avec 1064 votes soumis.

La Ville s'engage à réaliser les deux projets gagnants au cours de l'année 2025. Restez à l'affût sur nos plateformes d'information!



Centre aquatique

L'été dernier, à la suite d'inspections, le bassin principal du centre aquatique a été fermé de façon temporaire pour procéder à des travaux permettant de solidifier la toiture par l'ajout de tirants.

Sachez qu'en attendant la réouverture du grand bassin prévue après la période des Fêtes, le bassin récréatif est maintenu ouvert. Une porte a été spécialement aménagée pour accéder facilement des vestiaires au bassin récréatif, par l'intérieur. Des cours de natation et d'aquaforme y sont toujours offerts et vous pouvez encore profiter de quelques plages de bains libres.



Bibliothèque Armand-Cardinal

Travaux de modernisation

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

Des travaux de modernisation sont en cours à la bibliothèque Armand-Cardinal, qui sera fermée à la population jusqu'au 21 décembre inclusivement. En effet, un tout nouveau comptoir de prêt sera installé, incluant une borne d'autoprêt. Les nouvelles installations seront plus ergonomiques et accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Afin de minimiser l'impact des travaux sur la population, la bibliothèque maintiendra le service d'emprunt de documents via le système de réservation en ligne. Les documents réservés pourront ensuite être récupérés par la porte adjacente à la chute extérieure. La chute pour le retour des livres demeurera ouverte en tout temps.

Pour en savoir plus

villemsh.ca



RÉALISATIONS ET GRANDS PROJETS



PROTECTION DU PATRIMOINE Un coup de jeune au Vieux-Village

L'expression « redonner son lustre d'antan » s'applique parfaitement à la magnifique restauration du muret Saint-Charles! En plus du muret restauré, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a dévoilé cet automne un nouveau panneau historique dans la série « Sur la route de notre histoire » sur le terrain de l'école Sacré-Coeur. Ce panneau raconte l'histoire du muret érigé au bout de la rue Saint-Charles, témoin d'une époque où le Vieux-Village était le coeur de la paroisse.

DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR RÉNOVER LES MAISONS PATRIMONIALES

Le secteur du Vieux-Village compte aussi de nombreuses maisons patrimoniales qui témoignent de l'histoire architecturale hilairemontaise. Pour aider à la revitalisation et à la mise en valeur de ce secteur, la Ville de Mont-Saint-Hilaire offre une nouvelle aide financière aux propriétaires admissibles qui souhaitent rénover leur résidence du Vieux-Village.

Pour la période 2024-2025, une somme totale de 66 500 \$ est disponible dans le cadre d'un volet lié au programme Rénovation Québec, administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Les citoyennes et les citoyens admissibles ont jusqu'au 15 décembre 2024 inclusivement pour déposer leur demande auprès de la Ville. Nous espérons que ce coup de pouce financier incite les propriétaires à entreprendre des rénovations souhaitées depuis longtemps.

RETOUR DU VOLET «MAISONS LÉZARDÉES»

Le volet «Maisons lézardées» du Programme rénovation Québec revient pour l'année 2024- 2025. Ce programme apporte une aide aux propriétaires de Mont-Saint-Hilaire aux prises avec des lézardes à leur fondation, peu importe le secteur où ils résident. Les propriétaires peuvent déposer à la fois une demande de subvention pour le volet « Maisons lézardées » et pour le volet « Interventions sur l'habitation » (rénovations dans le secteur Vieux-Village).

LA POLITIQUE SUR LE PATRIMOINE EN ACTION!

La restauration du muret et la nouvelle subvention pour rénover les maisons du Vieux-Village reflètent notre volonté comme Ville de poser des actions concrètes pour protéger et valoriser notre richesse patrimoniale collective. La mise en place de la subvention figure d'ailleurs au plan d'action 2023-2026 de notre Politique du patrimoine, adoptée en 2022.

D'autres actions de la Politique sur le patrimoine sont aussi en cours de réalisation, par exemple, nous avons ajouté des noms de femmes dans notre banque toponymique et nous en sommes à identifier des lieux potentiels à nommer. De plus, une étude du territoire est en cours pour mieux comprendre notre paysage, dans une perspective de préservation et de mise en valeur. Nous avons aussi réalisé une première tournée du territoire afin de repérer des lieux potentiels pour la mise en œuvre de plusieurs actions prévues pour 2025 et 2026.

Pour consulter le plan d'action sur le patrimoine : villemsh.ca > Administration > Politiques municipales

Avan



Après



En savoir plus sur ces deux subventions:

villemsh.ca

Services aux citoyens

Programmes d'aide et subventions



LA GRANDE HISTOIRE DU MANOIR

Faites la lecture du segment d'hiver!

Vous avez apprécié les segments diffusés aux trois dernières éditions? Continuez votre lecture avec ce segment d'hiver qui conclut l'histoire!

Apprenez-en davantage sur Paul Martin

luniversdepaul.com

🚹 L'univers de Paul | 🎯 luniversdepaul





À compter de 1991, les nouveaux propriétaires, Jacques Daigle et son épouse, Carmen Gélineau, s'emploient à préserver l'intégrité du Manoir et à raffiner l'offre touristique. On effectue des travaux de mise à niveau, on repense l'aménagement intérieur, on ouvre un accès à l'eau et on refait les jardins à la manière Campbell.



La Famille Imbeau reprend la barre du Manoir en 2006. Pendant 16 ans, André, Noëlla, Caroline, Christine et Marie-Claude Imbeau, s'emploient à préserver et à bonifier ce haut lieu touristique. Au milieu des années 2010, ils font l'ajout de plusieurs chambres, d'un centre de congrès et d'un espace détente. Leur contribution à la longue histoire du Manoir aura été remarquable.



Si Jordi Bonet fait du Manoir un lieu de culture, Yves Dion et ses partenaires, qui l'acquièrent en 1986, le font entrer dans le circuit touristique de la Montérégie. Bien que l'entreprise soit titanesque, la demeure seigneuriale et le centre de création d'hier sont transformés à grands frais en un hôtel de luxe qui se démarque par son caractère historique.



C'est en 1996 que le grand monologuiste Yvon Deschamps entre en scène. En rachetant le Manoir de son bon ami Jacques Daigle, il réalise un vieux rêve. Sa notoriété porte fruit et, en trois ans, on double la clientèle. Il fait construire la magnifique salle de l'Orangerie, qui devient le lieu idéal pour présenter ses spectacles et qui demeure, à ce jour, un endroit qu'on associe encore à ce grand artiste.



En juin 2022, la Famille Imbeau fait don à la Ville de Mont-Saint-Hilaire du Manoir et des boisés qui l'entourent. Par ce geste, ces généreux donateurs souhaitent léguer à la communauté hilairemontaise ce haut lieu de son histoire. Consciente de sa chance et de ses responsabilités, la Ville s'engage à préserver et à honorer ce précieux patrimoine bâti et naturel, dont le rayonnement s'étend à tout le Québec.





PLEINS FEUX SUR NOS AGRICULTEURS

Saviez-vous que 48% du territoire de Mont-Saint-Hilaire se compose de zones agricoles? Sur ces terres fertiles, des productrices et des producteurs passionnés par leur métier travaillent chaque jour à produire des aliments locaux pour nourrir leur communauté. Nous sommes allés à leur rencontre pour vous partager leurs fiertés et leurs défis, mais aussi leur fort engagement envers la nature et la protection de l'environnement. Pour la prochaine année, nous publierons 2 portraits dans chaque bulletin *Horizon*.

Lisez les textes complets au villemsh.ca/pleinsfeux.

Ferme laitière Pionald



«Pour moi, quand je travaille juste 6 heures pour faire le train, c'est une journée de congé!»

rigole Ghislain Pion, producteur laitier de 5^e génération.

Située sur le chemin Pion, aux confins de Mont-Saint-Hilaire, la ferme Pionald fait partie du paysage hilairemontais depuis plus d'un siècle. Aujourd'hui, Ghislain Pion est à la tête de cette entreprise familiale avec sa conjointe, Suzie, et son père, Denis. Citoyen engagé et préoccupé par l'environnement et la lutte aux changements climatiques, il fait notamment partie du Comité consultatif de l'environnement et du développement durable à la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

L'AGRICULTURE RAISONNÉE

Pour Ghislain Pion, les producteurs agricoles sont actuellement confrontés à deux grands défis: nourrir la population mondiale et lutter contre les changements climatiques. Pas facile toutefois de trouver le point d'équilibre parfait entre survivre sur le plan économique, protéger l'environnement et préserver sa santé et celle de la population... « L'agriculture durable, c'est d'abord une agriculture économique: si tu n'as plus d'agriculteurs, tu n'as plus d'agriculture! » souligne-t-il. Dans un tel contexte, Ghislain Pion adopte l'approche de l'agriculture raisonnée: une agriculture avec le minimum d'impact possible sur l'environnement.





Verger Au nom de la noix

«Je n'ai pas besoin d'aller ailleurs... pour être bien, je vais faire un tour dans ma plantation. Chaque endroit où je regarde, je trouve ça beau!»

confie Pierre Boucher, propriétaire du verger Au nom de la noix.



C'est en écoutant un reportage de *La Semaine verte* sur le bois de noyer noir que l'Hilairemontais Pierre Boucher a eu l'idée de démarrer une plantation sur sa terre agricole, située sur le chemin de Patriotes. « Je craignais le dézonage alors je cherchais à donner une nouvelle vocation à ma terre pour m'assurer de pouvoir la léguer à mes deux filles et à mes petits-enfants » explique M. Boucher, homme d'affaires retraité du domaine de l'outillage industriel et collectionneur de tracteurs et voitures antiques. Plus de 6000 arbres, dont plusieurs essences nobles, se dressent aujourd'hui sur cette terre de 30 hectares.

UN ÉCOSYSTÈME EN SYMBIOSE

Toute la plantation a été planifiée et conçue pour favoriser la symbiose entre les arbres, les insectes, les oiseaux et même les champignons. Du trèfle tapisse le sol entre les rangées d'arbres afin de contrôler les mauvaises herbes et nourrir les abeilles d'un apiculteur de la région. Au printemps, des hirondelles bicolores et pourprées viennent loger dans des nichoirs conçus spécifiquement pour elles, tandis que des hirondelles rustiques – une espèce en péril – s'abritent dans le bâtiment de ferme. Quant aux noix, elles sont cultivées biologiquement, sans pesticides, et leur récolte déroule de manière artisanale, à la main.





ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN D'ACTION CLIMATIQUE Cet hiver, économisez de l'énergie... et de l'argent!

Avec l'hiver qui approche, nos actions pour le climat ne se mettent pas en mode hibernation, bien au contraire! En effet, une importante source d'émissions de GES de notre collectivité augmente en saison hivernale: la consommation d'énergie des bâtiments — avec le chauffage aux énergies fossiles en premier plan (mazout, gaz naturel).

Pour cette raison, notre Plan d'action pour le climat identifie comme prioritaire la transition vers la décarbonation des bâtiments et la sobriété énergétique. Si vous chauffez votre maison avec des énergies fossiles, vous gagnerez en efficacité et ferez d'importantes économies en choisissant de remplacer votre système actuel par une thermopompe à haute efficacité énergétique. La thermopompe est aussi beaucoup plus efficace et économique que les plinthes électriques... et vous vous en servirez été comme hiver!

Tout compte fait, délaisser les énergies fossiles vous donne le meilleur des deux mondes: réduire sa consommation d'énergie sans causer d'impact sur votre confort ou vos habitudes de vie.



Les gouvernements provincial et fédéral offrent plusieurs types de subvention pour passer à un système de chauffage plus vert: profitez-en!

Consultez la liste des subventions:

villemsh.ca

Services aux citoyens

Programmes d'aide et subventions /
Subventions offertes par d'autres organisations



12%

Pourcentage des émissions de GES de la collectivité hilairemontaise liées à la consommation d'énergie des bâtiments

15%

Cible de réduction de la consommation énergétique des bâtiments privés par rapport à l'année de référence 2021

58%

Pourcentage des répondants au sondage En route vers la transition qui ont déjà installé une thermopompe dans leur résidence

Interdiction d'installer de nouveaux appareils fonctionnant avec des combustibles gazeux

Pour atteindre sa cible de réduction de la consommation énergétique des bâtiments privés, la Ville pose des actions à la hauteur de ses ambitions. Il y a un an, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement qui interdit l'installation d'appareils fonctionnant avec des combustibles gazeux dans les bâtiments sur son territoire. En effet, le propane ou le gaz naturel destiné au chauffage des bâtiments contribuent fortement aux émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

Pour lire le règlement complet :

villemsh.ca

Services aux citoyens

Règlements municipaux

Règlement 1346



PROGRAMMATION HIVERNALE





CORRID'ART du 16 janvier au 17 avril

AUX HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE



Guylaine Boisvert expose ses œuvres dans le Corrid'Art de l'hôtel de ville. L'exposition invite le visiteur à participer activement: chaque toile devient un terrain d'interprétation où chacun est libre d'attribuer un titre, inspiré par sa perception, son analyse et ses émotions du moment.

Ainsi, le spectateur devient un acteur essentiel de l'exposition, le temps d'un regard. Ici, la lumière se pose davantage sur le visiteur que sur l'œuvre elle-même. La toile, telle un prétexte, place l'humain au cœur de l'expérience, révélant un dialogue intime entre l'art et l'émotion.

Forte de son parcours en services éducatifs à l'enfance, Mme Boisvert a enseigné au CÉGEP, accompagné des éducatrices en tant que conseillère pédagogique, co-créé une plateforme pédagogique pour un CPE et occupé des fonctions de gestionnaire. Pour elle, l'observation est un levier puissant pour comprendre et décrire l'environnement. Le jeu, quant à lui, devient un moyen privilégié d'exprimer cette compréhension.

C'est ce regard curieux sur l'inconnu qui alimente son œuvre, guidé par une simple question: « Que vois-tu de ton côté? »

Après l'exposition, les tableaux et les titres recueillis pourront être partagés sur sa page Facebook, offrant ainsi une seconde vie à ces échanges uniques.





31 JANVIER, 1er ET 2 FÉVRIER | PARC DES MAIRES

En collaboration avec le Centre d'arts Tout-à-Fait-D'acc'Art.

Venez admirer les artistes sculpteurs de glace au parc des maires dès le vendredi 31 janvier, et profitez des nombreuses activités sur place durant tout le weekend du 1^{er} et 2 février.

Animations et conte pour enfants, patinoire, musique, breuvages chauds et coin détente, on bouge avec Jean Hébert, spectacle avec: Paulette en raquettes, activité avec l'équipe du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, spectacle de Sylvie Legault et Denise-Rachelle Dion et plus encore!



DU 3 AU 7 MARS | INSCRIPTIONS EN LIGNE À COMPTER DU MARDI 14 JANVIER À 18 H

Exclusif aux résidents

Nouveauté! Possibilité de s'inscrire au camp régulier à la journée à compter du 28 janvier à 18 h. Places limitées, premier arrivé, premier servi!

Consultez aussi les ateliers et activités libres de la relâche scolaire, le camps de jour été 2025 et la programme d'accompagnement en camps de jour.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES CAMPS ESTIVAUX

Ce programme permet aux enfants ayant des besoins particuliers de participer aux activités des camps de jour, en bénéficiant du soutien direct d'un accompagnateur. Ce dernier stimule la participation de l'enfant, tout en prenant compte de ses besoins et capacités.

Pour connaitre les conditions d'admissibilités ou pour faire une demande



BIBLIOTHÈQUE



6 à 24 mois

4° MERCREDI DU MOIS à 9 h 30

Inscription sur le portail de la ville



2 à 3 ans

3° MERCREDI DU MOIS

à 9 h 30

Inscription sur le portail de la ville



4 à 7 ans

1er MERCREDI DU MOIS

à 18 h 30

Inscription sur le portail de la ville



6 ans et +

3° SAMEDI MATIN DU MOIS

à partir de septembre à 10 h 30

*Sans inscription | Une période de jeux STIAM

(sciences, technologies, ingénierie, arts, mathématiques) suivra les contes si la taille du groupe le permet.

Cercle littéraire — Françoise-Loranger

15 JANVIER

Association des auteurs de la Montérégie:

Isabelle Grégoire et Sandrine Iceta

Vert comme l'enfer

19 FÉVRIER

Georges Beaulieu

La poésie, utile! (présentation au Quartier, en hiver c'est idéal)

19 MARS

Association des auteurs de la Montérégie :

Josée Bournival et Germain Duclos

L'estime de soi

16 AVRIL

Louis-François Dallaire

Cellules grises – Lorsque la retraite devient une prison

21 MAI

Mathieu Bélisle

L'espoir, malgré tout

18 JUIN

Joanne Rochette

Du fleuve et des montagnes : chercher le sens



Journée du poème à porter en avril

DATE À VENIR

Venez lire, réciter, chuchoter ou chanter un poème de votre cru ou de votre poète préféré. Vous pourrez aussi écrire une carte postale poétique. La bibliothèque fournira le timbre et postera la carte pour vous.

Ateliers de découverte sur l'informatique —

INSCRIPTIONS DÈS LE 7 JANVIER 2025

L'informatique vous intimide? Venez vous familiariser avec plusieurs de ses usages à travers sept différentes formations. Ces formations se tiendront de 9 h à midi dès la fin janvier.

Ateliers Musclez vos méninges! -

DÉBUT EN MARS, DATE ET HEURE À CONFIRMER

Les inscriptions se feront au comptoir de la bibliothèque, par téléphone ou à bibliotheque@villemsh.ca (Prenez note qu'il y aura des frais de 50 \$ pour les photocopies).

Ateliers Cricut —

DÈS LE 21 FÉVRIER, LE 3° VENDREDI DU MOIS À 18 H 30

L'atelier s'échelonnera sur quatre rencontres.

Inscriptions sur le portail de la ville.

Formation iPad —

DÈS JANVIER POUR DIX SEMAINES, LE LUNDI

Plus d'information à venir.

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE



ACTIVITÉS	NIVEAU	HORAIRE	LIEU	TARIFS*	
ENFANTS ET ADOS					
COURS DE BASKETBALL 10 COURS	Maternelle, 1 ^{ère} ou 2 ^e année du primaire	Les mardis de 18h à 19h du 14 janvier au 25 mars	École de la Pommeraie	Résidents : 148\$ Non-résidents : 177\$	
COURS DE BASKETBALL 9 COURS	1 ^{ère} , 2 ^e ou 3 ^e année du secondaire	Les vendredis de 19 h à 20 h du 7 février au 11 avril	École secondaire Ozias-Leduc	Résidents : 135 \$ Non-résidents : 162 \$	
LIGUE RÉCRÉATIVE DE BASKETBALL 10 COURS	3º ou 4º année du primaire	Les mardis de 19 h à 20 h du 14 janvier au 25 mars	École de la Pommeraie	Résidents: 148\$ Non-résidents: 177\$	
PRÊTS À RESTER SEULS	9 à 13 ans	Samedi 18 janvier de 8 h 30 à 15 h 30	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 75 \$	
ADULTES					
GARDIENS AVERTIS	11 à 15 ans	Samedi 25 janvier de 8 h 30 à 16 h 30	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 75 \$	
YOGA DÉBUTANT 10 COURS	14 ans et +	Les samedis de 9 h à 10 h du 11 janvier au 29 mars	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents: 110\$ Non-résidents: 139\$	
YOGA INTERMÉDIAIRE 10 COURS	14 ans et +	Les mardis de 19 h à 20 h du 14 janvier au 1ª avril	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents: 110\$ Non-résidents: 139\$	
CARDIO LATINO 12 COURS	14 ans et +	Les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30 du 8 janvier au 2 avril	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 124\$ Non-résidents : 150\$ Tarif « à la carte » disponible	
FITNESS 12 COURS	14 ans et +	Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 25 du 8 janvier au 2 avril	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 124\$ Non-résidents : 150\$ Tarif « à la carte » disponible	
ESSENTRICS - GROUPE 1 10 COURS	14 ans et +	Les lundis de 10 h à 11 h du 13 janvier au 24 mars	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 110 \$ Non-résidents : 139 \$	
STRETCHING / ÉTIREMENTS 10 COURS	14 ans et +	Les vendredis de 11h à 12h du 10 janvier au 21 mars	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 110 \$ Non-résidents : 139 \$	
LANGUE ET CULTURE ITALIENNE NIVEAU 1	Pour tous	Les lundis de 19 h à 21 h du 13 janvier au 24 mars	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 145 \$ Non-résidents : 187 \$	
LANGUE ET CULTURE ITALIENNE NIVEAU CONVERSATION	Pour tous	Les mercredis de 19 h à 21 h du 12 février au 23 avril	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents: 145\$ Non-résidents: 187\$	
CAFÉ-CONFÉRENCES					
CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ	Pour tous	Jeudi 20 février à 10 h La gestion de la médication Jeudi 20 mars à 10 h La santé au masculin Jeudi 17 avril à 10 h Les fuites urinaires	Pavillon Jordi-Bonet	Résidents : 7\$ Non-résidents : 10\$	

^{*}Les résidents de Beloeil bénéficient du tarif résident

PROGRAMMATION AQUATIQUE

INSCRIPTIONS RÉSIDENTS DE MONT-SAINT-HILAIRE: 10 décembre à 18 h en ligne

ACTIVITÉS	ÂGE	HORAIRE	TARIFS
AQUAFORME	16 ans et plus	Lundi – 10 h à 10 h 55 13 janvier au 24 mars	Résident: 115\$ Non-résident: 230\$
		Mardi – 9h à 9h 55 14 janvier au 25 mars	
		Mardi – 10 h à 10 h 55 14 janvier au 25 mars	
		Mercredi – 17 h 30 à 18 h 25 15 janvier au 26 mars	
		Jeudi – 9h à 9h 55 16 janvier au 27 mars	
		Jeudi – 10 h à 10 h 55 16 janvier au 27 mars	
		Jeudi – 20 h à 20 h 55 16 janvier au 27 mars	
AQUAJOGGING	16 ans et plus	Lundi – 11 h à 11 h 55 13 janvier au 24 mars	Résident : 115\$ Non-résident : 230\$
		Mardi – 17 h 30 à 18 h 25 14 janvier au 25 mars	
		Mercredi – 16 h 30 à 17 h 25 15 janvier au 26 mars	
AQUASPINNING	16 ans et plus	Vendredi – 10 h 15 à 10 h 55 17 janvier au 28 mars	Résident : 115\$ Non-résident 230\$
		Vendredi – 11h05 à 11h50 17 janvier au 28 mars	
AQUAPOUSSETTE	16 ans et plus	Mercredi – 11h à 11h55 15 janvier au 26 mars	Résident : 115 \$ Non-résident : 230 \$
AQUA PRÉ-POST NATAL	16 ans et plus	Lundi – 15 h 30 à 16 h 25 13 janvier au 24 mars	Résident : 115 \$ Non-résident : 230 \$
AQUADOUCEUR	16 ans et plus	Lundi – 14 h 30 à 15 h 25 13 janvier au 24 mars	Résident: 115\$ Non-résident: 230\$
		Mercredi – 10 h à 10 h 55 15 janvier au 26 mars	
AQUAPOWER	16 ans et plus	Mercredi – 8 h à 8 h 55 15 janvier au 26 mars	Résident : 115 \$ Non-résident : 230 \$
		Mercredi – 20 h à 20 h 55 15 janvier au 26 mars	
		Jeudi – 17 h 30 à 18 h 30 16 janvier au 27 mars	
		Dimanche – 13h à 13h55 19 janvier au 30 mars	



BAINS LIBRES ET COURS ENFANTS









INSCRIPTION POUR LA SESSION HIVERNALE LE 27 NOVEMBRE

Pour plus de détails, veuillez visiter notre site internet :

WWW.CPAMSH.COM



STATIONNEMENT HIVERNAL Restez informés!



Depuis le 1^{er} décembre, et ce, jusqu'au 31 mars, vous pouvez vous informer des interdictions de stationnement sur rue de trois façons différentes :

1. En vous abonnant aux avis municipaux sur le portail citoyen CLIC:

Recevez une alerte automatisée lorsque le stationnement sur rue est interdit.

Pour vous abonner aux avis municipaux, inscrivez-vous sur le **portail citoyen CLIC**. Ensuite, dans la section «Mes avis municipaux» de votre profil, vous pourrez configurer vos canaux de communication (textos/SMS, courriels et/ou appels téléphoniques) et vos catégories d'abonnement (ex: Déneigement).

clic.villemsh.ca/inscrivez-vous

2. En consultant la page d'accueil du site Internet de la Ville

Chaque jour, un message indiquant si le stationnement est permis ou interdit sera affiché sous la forme d'un bandeau bleu en haut de page du **villemsh.ca**.

3. En téléphonant à la ligne Info-Stationnement

Composez le numéro de téléphone de notre Centre local d'information et d'initiatives citoyennes (CLIC) au 450 467-CLIC (2542), poste 9, pour savoir si le stationnement est permis ou interdit.





LES FAMEUSES AFFICHETTES JAUNES EN BORDURE DE RUE

Le soufflage et le chargement permettent d'élargir les rues qui sont devenues plus étroites à la suite du déblaiement, en plus de dégager les bordures pour l'écoulement de l'eau de surface vers les puisards. Afin de veiller au bon déroulement de ces opérations, des affichettes jaunes sont plantées dans le bordage de neige pour interdire le stationnement dans la rue, et ce, jusqu'à ce que le soufflage soit effectué.

• • • • • • •

Pour éviter une contravention ou un remorquage, en plus d'aider le Service des travaux publics à retirer la neige accumulée en bordure de rue, stationnez-vous dans votre entrée privée ou sur une rue sans affichette (qui permet le stationnement).

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



À partir du 1^{er} janvier 2025, certains changements seront en vigueur.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (bac brun)

- Les seules matières acceptées sont maintenant les restants de table ainsi que les papiers et les cartons souillés par des aliments.
- Le gazon, les branches, les feuilles mortes, le chaume et les résidus de jardin et/ou de potager sont interdits. L'apport qualitatif de ces matières n'est pas assez important par rapport au potentiel de contamination par des matières non désirées.
 Déposer ces matières à la collecte des résidus verts.
- Aucun sac de plastique n'est permis, même si la mention biodégradable et/ou compostable y est inscrite.

RÉCUPÉRATION (bac bleu)

- Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué!
 Il suffit de se poser la question: est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé? Si la réponse est oui, alors ça y va!
- Le plastique alimentaire nº 6 (ex.: barquette de viande, petit pot de yogourt, etc.) est maintenant accepté.
- Le polystyrène de protection (ex.: celui qui protège votre nouvelle télévision) est refusé, mais accepté à l'Écocentre régional.
- · Les aérosols sont refusés, mais acceptés à l'Écocentre régional.
- Le bac roulant à prise européenne de couleur bleue est obligatoire.

LE BON POSITIONNEMENT DU BAC



Les roues et les poignées de vos bacs doivent être orientées vers votre maison.



Un mètre de distance de tout obstacle autou et au-dessus du bac, incluant la neige.

SERVICE INFO-COLLECTES

⊕ mrcvr.ca/info-collectes➡ infocollectes@mrcvr.ca♠ 450 464-4636 • 1844 722-4636



MOBILITÉ ACTIVE À pied, en bus, en covoiturage... faites le premier pas!

Vous êtes prêts à essayer la mobilité durable le temps d'un ou plusieurs déplacements quotidiens ? Voici quelques options à votre portée.

EN ACTION

MARCHER LOCAL, ÇA ROULE POUR LES COMMISSIONS!

La marche est le moyen de transport idéal pour les courts trajets locaux: se rendre à l'école, aller chez des amis ou faire de petits achats dans des commerces près de chez vous.

COVOITURAGE... EMBARQUEZ DANS LE MOUVEMENT!

Réduire vos frais de déplacement, diminuer le nombre de voitures sur les routes, et qui sait, vous faire de nouveaux amis... Les avantages du covoiturage sont nombreux!

Pour annoncer ou trouver un transport, utilisez la plateforme



LE VÉLO... PLUS FACILE À ADOPTER QUE VOUS NE LE PENSEZ!

Pour des déplacements rapides en ville, le vélo est tout indiqué... eh oui, même l'hiver! Saviez-vous que 99 % de nos pistes cyclables sont déneigées pendant la saison froide? Profitez-en!

Nouveauté! Exo, en collaboration avec la Ville, vous offre gratuitement l'accès à des casiers à vélo au terminus de la gare de Mont-Saint-Hilaire. Chaque casier peut accueillir un maximum de six vélos dans des compartiments individuels et possède un système de recharge pour vélo électrique. Le service est gratuit pour un maximum de 18 h d'utilisation.

Une belle façon de combiner vélo et train!

LE TRAIN ET LE BUS: UN COMBO ALLÉCHANT!

Vous travaillez à Montréal? Prenez le temps de regarder les options de transport en commun: le train de banlieue et l'accès direct au **REM** avec la ligne 300 d'exo.

Pour les déplacements à Mont-Saint-Hilaire, essayez le nouveau service exo à la demande!



EN SAVOIR PLUS

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN DE PLANTATION 2024, une année qui rend Mont-Saint-Hilaire plus que fière!

Nous sommes plus que fiers de vous annoncer que l'objectif du conseil municipal de planter 10000 arbres et arbustes en quatre ans a été atteint (et même surpassé) en TROIS ANS! Vous avez bien lu, TROIS ANS!

Pour l'année 2024, ce sont 4 634 arbres et arbustes qui ont été mis en terre sur le territoire hilairemontais s'ajoutant ainsi au nombre de 6 649 qui avait été planté en 2022 et en 2023. Le total est 11 283 plantations, présentant ainsi un surplus de 1 283 arbres et arbustes!





«Cet accomplissement est synonyme de grande joie pour le conseil municipal. En effet, nos engagements environnementaux se concrétisent par l'atteinte d'objectifs comme celui-ci, s'inscrivant parfaitement dans le chantier #3 de notre Plan d'action, soit Verdir la ville et protéger les milieux naturels.»



témoigne Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

QUELQUES PLANTATIONS SIGNIFICATIVES

- 100 arbres plantés dans le secteur de conservation du parc de la Gare afin de souligner la Journée internationale de la Terre, le 22 avril dernier.
- 327 arbres indigènes donnés lors de la distribution d'arbres annuelle aux citoyens et citoyennes de Mont-Saint-Hilaire, avec l'aide financière de l'Association forestière du Sud du Québec (AFSQ).
- 175 arbres et 26 arbustes plantés dans le boisé du parc Forest, dans le cadre du programme de lutte aux plantes envahissantes, en collaboration avec Connexion Nature.
- 2 290 arbres et 1 320 arbustes plantés dans divers espaces verts grâce à Connexion Nature et PAMM (Plantations d'arbres M.M. inc.) et au soutien financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).
- 26 arbustes plantés à la Place Saint-Henri pour la restauration des berges. Cette opération a été effectuée pour bonifier l'aménagement existant du projet du budget participatif.
- 3 arbres fruitiers plantés dans le parcours nourricier aux abords de la bibliothèque Armand-Cardinal. Cette opération a été effectuée pour bonifier l'aménagement existant du projet du budget participatif.

La Ville lève son chapeau à toutes les équipes qui ont pris part au calendrier de plantations annuel, aux partenaires financiers et bénévoles dévoués, ainsi qu'aux citoyens et citoyennes investis et au conseil municipal qui fait de la lutte aux changements climatiques l'une de ses priorités. Un exploit que nous ne sommes pas prêts d'oublier!



LA GESTION ANIMALIÈRE À MONT-SAINT-HILAIRE

Mieux comprendre les rôles des intervenants en matière de contrôle animalier

Au Québec, la réglementation encadre les animaux, notamment les animaux domestiques tels que les chiens, les chats et les poules. Concernant les chiens, la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (P-38.002) cherche à prévenir les agressions canines et à promouvoir une coexistence harmonieuse entre les chiens, les humains et les autres animaux.



Depuis l'entrée en vigueur du règlement associé à cette loi, le 3 mars 2020, les propriétaires de chiens de la province doivent respecter de nouvelles obligations. La municipalité et la police (par l'entremise de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent) en assurent l'application. La Ville a également une entente sur la gestion animalière avec la SPCA Roussillon qui dessert l'ensemble du territoire.

RÔLE DU GESTIONNAIRE ANIMALIER - SPCA ROUSSILLON - SUR LE TERRITOIRE **DE MONT-SAINT-HILAIRE:**



- Veiller à l'application de la réglementation municipale et provinciale;
- Procéder annuellement à la vente de licences (chiens et chats):
- Recevoir et traiter rapidement les signalements;
- Recueillir les animaux errants, morts ou blessés dans les rues et les endroits publics :
- Donner les meilleurs soins aux animaux placés sous sa garde;
- Favoriser le retour au foyer des chiens et des chats errants.

RESPECT DU RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION **DES PERSONNES:**

*Certaines des obligations (et des amendes en cas de non-respect)

- Enregistrement annuel de l'animal et port de la médaille obligatoires;
- Un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre;
- Un chien de 20 kg et plus (44 lb et plus) doit porter en tout temps un licou ou un harnais attaché à sa laisse;
- Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
- Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément;
- Obligations pour tout propriétaire de chien déclaré potentiellement dangereux par la municipalité.

RÔLE DE LA POLICE - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT:



- Veiller à l'application de la réglementation provinciale;
- Recevoir et traiter les plaintes liées au bruit (ex: aboiements excessifs);
- Intervenir en cas de situations dangereuses (ex: chien dangereux, agression canine, etc.).



SAVIEZ-VOUS QUE...

Animaux de la faune

La SPCA Roussillon, en partenariat avec des spécialistes de la faune, intervient sur son territoire auprès de petits animaux sauvages qui sont mal en point et ont besoin d'assistance. Si vous voyez un animal qui souffre, communiquez immédiatement avec votre gestionnaire animalier.

En cas de mort d'un gros animal de la faune (ex: chevreuil, orignal, etc.), exceptionnellement, c'est le Service des travaux publics de la Ville qui interviendra auprès de la SPCA Roussillon pour en disposer adéquatement.

OPTEZ POUR LA SIMPLICITÉ ET LA FACILITÉ



Vous n'avez toujours pas téléchargé l'application Voilà? Il est toujours temps d'adopter la simplicité et la facilité dans la gestion de votre compte de taxes!

TROIS BONNES RAISONS DE S'INSCRIRE:

- Pour vérifier votre solde restant et prévoir les paiements à venir ;
- Pour consulter votre compte de taxes en tout temps;
- Pour économiser du papier et réduire votre empreinte écologique.

RAPPEL DE LA MARCHE À SUIVRE:

- Ayez en main votre compte de taxes sur lequel figure votre numéro de facture ainsi que le montant du premier versement;
- Rendez-vous ensuite au villemsh.appvoila.com ou téléchargez l'application mobile Voilà! sur l'App Store ou Google Play.



Horaire des Fêtes



HÔTEL DE VILLE ET PAVILLON JORDI-BONET

Fermés du 23 décembre à partir de midi jusqu'au 2 janvier 2025 inclusivement

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

Fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que le 1er et 2 janvier inclusivement

CENTRE AQUATIQUE MUNICIPAL

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que le 1er et 2 janvier inclusivement

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Fermé du 23 décembre au 2 janvier inclusivement





LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES EMPLOIS D'ÉTÉ COMMENCE SOUS PEU

ON RECRUTE!

NOUS AVONS PLEIN DE POSTES INTÉRESSANTS POUR TOI!

> RESTE À L'AFFÛT! VILLEMSH.CA

Besoin de...
Socialiser?
Bouger?
Partager?
Te déposer?

Les Matinées
Mères-Enfants
depuis 1983

c'est pour toi!







CAFÉS-CAUSERIES

MISE-EN-FORME/YOGA

ACTIVITÉS PARENTS/ENFANTS

SORTIES, FÊTES ET BIEN PLUS







